

belle phraséologie dont M. Wilson se sert dans son message, comme le font voir les lignes suivantes de ce message :

Aucune paix, dit-il, ne peut, ou ne doit durer, si le traité qui la conclut ne reconnaît pas, ou n'applique pas, comme principe, que les gouvernements tirent leur pouvoir légitime de la volonté des gouvernés, et que le droit de disposer des peuples et de leur souveraineté, comme on dispose d'une chose ou d'une propriété quelconque, n'existe nulle part.

L'honorable monsieur Wilson préside une nation qui croit à la légitimité des acquisitions dont celle-ci peut profiter. La nation dont il est le président a cependant participé à un traité international dans lequel sont reconnues comme principe l'obligation de protéger les plus petites nations, et, plus particulièrement, la règle de conduite que les nations belligérantes doivent suivre en temps de guerre, ou que les nations civilisées doivent tolérer et respecter.

En sa qualité de premier magistrat de la grande république américaine, M. Wilson sait mieux, même que nous, que son devoir est d'étudier à fond les problèmes d'intérêt public de la nature de celui qu'il traite dans son message. Il sait que le code de lois internationales ne contient pas un seul article qui n'ait été violé et foulé aux pieds des centaines de fois par l'Allemagne durant la présente guerre. Et, cependant, il nous dit que les principes posés par ces lois doivent nous servir d'étoile polaire, ou de guide. Personne ne sait mieux que le président des Etats-Unis que l'Allemagne a envahi la Belgique avant que la guerre fût déclarée. Personne ne sait mieux que lui que dans les quarante-huit heures qui suivirent immédiatement la déclaration de la guerre, la Belgique jetait les yeux sur le côté opposé de la Manche pour voir si une armée anglaise se préparait à la secourir, et qu'à l'expiration de ces 48 heures, une assistance lui arriva; mais qu'elle ne se composait que d'une poignée de vétérans. Cette petite force, cependant, rendit un précieux service après son arrivée en France. Personne ne connaît mieux que le président des Etats-Unis les outrages subis par les femmes de la Belgique et de diverses parties de la France, outrage dont le nom ne peut être répété aux oreilles de ceux qui m'écoutent dans cette honorable Chambre.

Personne ne sait mieux que le président Wilson que plusieurs petits enfants ont été alors mis à mort et que plusieurs autres ont été mutilés et estropiés pour toute leur vie. Il connaît également le meurtre de la malheureuse garde-malade, Mlle Cavell. M. Wilson a dû lire les récits de la présente guerre et il doit se rappeler ces choses.

Personne ne connaît mieux que lui la violation commise par l'Allemagne, sur terre et sur mer, de la loi des nations civilisées, puisque plusieurs de ses concitoyens des Etats-Unis en ont été les victimes par la perte de leur vie. Il ne m'appartient pas de dire quelle attitude devrait prendre le président des Etats-Unis relativement à la perte du "Lusitania" et à d'autres pertes de citoyens des Etats-Unis, dont l'Allemagne est responsable. Il peut écrire des notes, ou il peut garder le silence. Je ne suis pas, de mon côté, un citoyen des Etats-Unis. Je suis un sujet britannique et un Canadien, et je n'ai aucune critique à faire. Le président des Etats-Unis connaît les faits que je viens de mentionner, et bien d'autres. Cependant, dans son premier message pour le rétablissement de la paix, il a eu l'audace — si ce mot est assez fort — de prétendre que les responsabilités respectives des Puissances centrales de l'Europe et des forces alliées de l'empire britannique, de la France et de la Russie étaient les mêmes en se faisant respectivement la guerre. Le président des Etats-Unis nous place ainsi sur un pied d'égalité avec les meurtriers et les violeurs de femmes des armées austro-allemandes. Je proteste des plus solennellement contre cette assimilation, et j'espère que cette honorable Chambre saisira la présente occasion pour protester elle-même.

Le présent sujet est si complexe que, s'il fallait s'arrêter sur tous les points qu'il comporte, ce développement retiendrait cette Chambre trop longtemps. Le mieux que cette honorable Chambre puisse faire, c'est de traiter le présent sujet le plus brièvement possible. C'est pourquoi je ne m'arrêterai que sur une seule considération que le président des Etats-Unis trouve peut-être plus importante, aujourd'hui, que les suggestions vagues qu'il a adressées au Sénat des Etats-Unis.

Je dirai, donc, que l'un des résultats de la présente guerre sera de donner au Canada une meilleure place parmi les nations de la terre. Nous appartenons à ce grand continent de l'Amérique. Comme nous pouvons le dire, nous sommes une colonie indépendante sous le drapeau britannique, et ne sommes pas obligés de participer aux guerres de l'Europe. Mais qu'avons-nous fait? Nous avons choisi dans notre population les plus vigoureux de nos jeunes gens. Un demi-million de nos hommes les plus vigoureux ont été enrôlés et envoyés en Angleterre pour prendre part, en compagnie des soldats de la mère patrie et de ses alliés, à la présente guerre faite pour la défense de la civilisation. Par cet envoi le Canada a gagné dans les cœurs